

DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 JUIN 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	24
Membres représentés	9
Membres absents	2
Secrétaire de séance	Stéphane Pavillon
Date de la convocation des conseillers	18 juin 2025
Date de l'affichage de la convocation	18 juin 2025



**PRÉSENTS :**

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie RUSSO, Madame Fatima MENZEL, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Rachid BENYAHIA, Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Hervé TOUGUET, Madame Emma ABREU, Madame Sylvie MUNDVILLER, Madame Aurélie TASTAYRE, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

**POUVOIRS :**

Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES  
Monsieur Pascal GIACOMEL donne pouvoir à Madame Christine GINGUENÉ  
Madame Maria ALVES donne pouvoir Madame Caroline DIGARD  
Monsieur Dominique DI PONIO donne pouvoir Madame Stéphanie DEVAUX,  
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE  
Madame Christelle RODRIGUES donne pouvoir à Monsieur Stéphane PAVILLON  
Monsieur Dominique DEÏ-TOS donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO  
Monsieur Hassan FERE donne pouvoir à Madame Aurélie TASTAYRE  
Madame Danièle KAMENI donne pouvoir à Madame Emma ABREU

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Madame Nadia GHARNIT  
Monsieur Samir METIDJI

**OBJET : Approbation du rapport sur l'utilisation du fonds de solidarité des communes de la Région Ile de France pour l'année 2024**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2531-12 à L. 2531-16 ;  
**Vu** l'arrêté de la Préfecture de la région Ile de France en date du 18 juin 2024 relatif aux dotations versées au titre du fonds de solidarité des communes de la région Ile de France qui notifie les montants attribués aux communes du département de Seine et Marne ;  
**Vu** l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 16 juin 2025,

**Considérant** qu'une dotation du fonds de Solidarité des Communes de la région Ile de France de **1 137 388 €** a été attribuée à la commune de Villeparisis, au titre de l'exercice 2024 ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de justifier l'utilisation de ce fonds par la production d'un rapport ;

Entendu l'exposé de Madame Stéphanie DEVAUX, Adjointe au maire déléguée aux finances et à la commande publique,

**DELIBERE**

**Article 1 :**

**PREND ACTE** de la présentation du rapport sur l'utilisation des crédits du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile de France, ci-annexé, au titre de l'exercice 2024.

**Article 2 :**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au Sous-Préfet de Meaux, à Monsieur le comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication par le représentant de l'État.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRE**

Signature	Signature
 <b>Frédéric BOUCHE</b> Maire	 <b>Stéphane PAVILLON</b> Secrétaire de séance